N°48

Le Bulletin du Déménagement

Juillet 2004

La profession reçue par François Goulard, Secrétaire d'Etat

Pierre-Yves Comès nouveau Président de la Chambre Syndicale

www.csdemenagement.fr

Chambre Syndicale des Entreprises de Déménagement et Garde Meubles de France

Sommaire

A la Une

Le Palais des Congrès

Forum emploi formation

Soirée de gala

Spécial 78ème Congrès

➜ **Dossier évènement** Pages 3 à 16

Tout sur le rassemblement de Poitiers : 400 participants !
Des assemblées riches en débats et échanges
Les années Fabien Limoges 2000 - 2004
Le Secrétaire d'Etat François Goulard en "vidéo-présence"
Un nouveau président : Pierre-Yves Comès
Le Forum Emploi Formation
L'exposition de partenaires fournisseurs
Des festivités unanimement appréciées

Et aussi

Edito par Pierre Yves Comès 2

Qualité 17
La marque NF Service a 10 ans !
Comité particulier de la marque NF Service.
Commission "miroir" norme européenne
garde-meubles.

Emploi 19
Accord national ANPE / UFT / AFT-IFTIM
Opération recrutement : la profession doit se mobiliser
Nouveau : www.ledemenagementrecrute.com

Formation 20
Assemblée générale AFT IFTIM
La saison est là : pensez à l'apprentissage !
Formation des cadres : l'Isteli 2004 est un bon cru

Social 24
Mais où est donc passé le rapport Dobias ?
Salaires 2004 : + 3%
Social pratique : la jurisprudence

Communication 27
La Chambre Syndicale occupe le terrain médiatique
Le chiffre du mois : 991 adhérents à Montreuil

International 28
Salon Avenir Expat
Guide de l'expatriation
SITL

AFDE 29
Succès pour la journée marchés publics
Arseg Info : grand dossier
sur le déménagement d'entreprises

En bref 30
Dantan déménage l'Equipe de France !
Les Anciens en sortie autrichienne

Repères 32
Carnet, Indices, Annonces

Edito

Feuille de route d'un président

Après avoir été président de la région Bourgogne Franche Comté, président de la commission sociale et vice-président, j'ai été élu à la présidence de notre Chambre Syndicale le 23 avril 2004 à Poitiers. Que chacun d'entre vous soit chaleureusement remercié de ce gage de confiance qui est pour moi un signe fort d'encouragement.

Pierre-Yves Comès

Ecrire au président par email : pyc@csdemenagement.fr

Quelle politique pour demain ?

Quid de la politique professionnelle qui sera menée par le nouveau Bureau national, lequel d'ailleurs n'est pas encore totalement constitué car deux vice-présidents seront à élire à l'automne par le Comité de direction ?

D'un tempérament à la fois enthousiaste et entreprenant, j'entends, cela va sans dire, mener à bien les dossiers professionnels en cours ; ils sont à la fois nombreux et complexes, comme l'a reconnu le Secrétaire d'Etat aux transports, François Goulard dans son message adressé à notre profession (cf. page 5). Et je compte bien utiliser l'appui qu'il nous a offert en déclarant que **le Ministère des transports** était **notre maison.**

Mobiliser pour l'emploi et la formation

L'action professionnelle doit sans cesse être renouvelée et l'automne 2004 sera l'occasion de faire une démonstration de notre capacité à nous mobiliser avec le lancement de la campagne nationale Emploi / Formation.
D'ores et déjà, j'en appelle à l'implication de chacun d'entre vous pour faire connaître vos offres d'emploi et permettre ainsi le succès que mérite cette opération d'envergure sans précédent (cf. page 18) .

Renforcer la représentation locale

Une priorité concerne également les présidents de régions, dont le rôle est grandissant face à la décentralisation, et où se concentre désormais le pouvoir économique ; véritable relais avec la base, nos élus locaux méritent d'être mieux armés et je m'y emploierai.

Assurer la cohésion professionnelle

J'en viens maintenant au sujet qui me paraît le plus important et qui doit servir de vecteur à toutes nos orientations, c'est la **cohésion**.

Le Congrès de Poitiers a été révélateur des diverses sensibilités professionnelles, partagées entre celles des indépendants et celles des membres des réseaux commerciaux.

La Chambre Syndicale est l'affaire de tous, elle est au service de l'intérêt général et, pour cela, elle doit préserver le nécessaire équilibre entre les entreprises quelle qu'en soit la taille ou l'appartenance.

S'ouvrir aux nouveaux entrants

Plus que jamais, notre Chambre Syndicale doit rassembler, c'est pourquoi l'ouverture à de nouveaux entrants est indispensable.
Cette cohésion, qui est une condition de la pérennité de nos entreprises, passe par une réforme statutaire harmonieuse.
Poitiers a eu valeur de test, sachons en tirer l'enseignement, et poursuivons pour aboutir.

Des atouts pour réussir

Notre profession dispose d'atouts considérables, elle est écoutée et reconnue dans le monde du transport.
Elle a toujours sa place au sein des grandes réunions professionnelles comme c'est le cas avec le tout récent groupe de travail Dobias chargé de la transposition de la directive européenne sur le temps de travail.

A nous de serrer les coudes et de faire nôtre cette maxime de l'Empereur romain Marc Aurèle, que je me plais à citer : *"L'obstacle est le début de l'action".*

Votre président
Pierre-Yves Comès

N°48

Trimestriel édité par
la Chambre Syndicale des
Entreprises de Déménagement
et Garde-meubles de France
73, avenue Jean Lolive
93108 Montreuil cedex
tél + 33 1 49 88 61 40
fax + 33 1 49 88 61 46
www.csdemenagement.fr

Directeur de la publication :
Pierre-Yves Comès, président
Rédactrice en chef :
Laura Ciriani
Comité de rédaction :
Jean-Noël Canioni, Laura Ciriani,
Yann Viguié
Dessins : Jean-Noël Canioni
Ont participé à ce numéro :
merci à Jean-Philippe Dantan

Crédit photographique :
merci à Pictural (congrès), Afnor,
Aft, Serge Fontaine, Georges
Dobias, MAIF, Arseg Info,
Laura Ciriani, Yann Viguié,
Jean-Philippe Dantan.
Maquette et impression :
Sitbon & Associés (Bondy)
Dépôt légal : juillet 2004

78ème congrès au Futuroscope de Poitiers

23 - 24 avril 2004

Accueil

Record d'affluence cette année au 78ème Congrès de la Chambre Syndicale du Déménagement : pas moins de **400 participants** se sont en effet retrouvés au Palais des Congrès du Futuroscope à Poitiers pour le rendez-vous professionnel annuel.

Fabien Limoges avait en effet assuré à la manifestation la plus large représentativité, en associant très en amont de l'organisation l'ensemble des **groupements commerciaux**, qui ont tenu leurs réunions et assemblées le 22 avril, veille du congrès. Cette initiative a été fort appréciée des adhérents et pourrait être reconduite pour les prochains congrès.

Le président Limoges a accueilli les congressistes et remercié les **sponsors** de la manifestation, présents au travers de l'exposition de fournisseurs installée au sein même du Palais des Congrès : tous sont montés sur scène pour présenter leur entreprise et ses produits ou services (cf. page 8).

Il a rendu hommage aux **personnalités disparues** dans la profession depuis le dernier congrès de Nîmes : *Maurice Lagache, Jean Jury, Frédéric Didier, Pascal Berthou, Marie-Louise Gascon, Jean-Pierre Dicostanzo, René Rivière, Anne-Marie Soulhiol, Robert Seigneur, André Cournut, Jean Visy, Michèle Maréchal, Raymonde Gheno, Pierre Hermann, Sylvain Béchard, Michel Traullé, Heussène Hamidi.*

La Chambre Syndicale renouvelle à cette occasion toute sa sympathie aux familles des disparus. Le président a ensuite passé la parole à **Lyliane Gibouin**, présidente de la région Poitou Charentes, qui s'est très largement investie dans l'organisation de ce congrès.

Lyliane Gibouin, heureuse du choix de sa région pour la tenue de l'évènement national, a souhaité la bienvenue aux participants venus si nombreux et a souhaité à tous un excellent séjour en région poitevine.

Lyliane Gibouin, présidente de région.

Comptes

Sylviane Derouet, trésorière.

Les congressistes ayant préalablement reçu par courrier le compte de résultat et le bilan pour l'exercice comptable 2003, Sylviane Derouet, trésorière de la Chambre Syndicale, a présenté en détail les comptes de notre organisation professionnelle.
Charges et produits restent stables, ce que permet de maintenir la participation financière des entreprises pour 2004 à son niveau 2003, inchangé déjà depuis plusieurs années.
Le résultat excédentaire dégagé à hauteur de 56.991 euros permet d'envisager sereinement le financement des actions de communication prévues à l'automne pour la promotion du secteur.
Sylviane Derouet a reçu quitus de sa gestion par l'assemblée à l'unanimité.

Elections

Après 4 ans de présidence, Fabien Limoges a passé le relais à **Pierre-Yves Comès**, élu par l'Assemblée avec 220 voix sur 225 suffrages exprimés.
L'Assemblée devait également élire deux vice-présidents : étaient candidats **François Verger** et **Serge Fontaine**, tous deux plébiscités avec respectivement 211 et 212 voix.
Enfin, l'Assemblée a renouvelé sa confiance à **Sylviane Derouet**, confirmée à l'unanimité dans sa fonction de trésorière avec 225 voix.

Fabien Limoges passe le Flambeau à Pierre-Yves Comès.

L'équipe du Bureau national et du Secrétariat général.

Fabien Limoges donne la note politique.

La réforme statutaire

Pour introduire le sujet, Fabien Limoges a rappelé que cette réforme, jugée nécessaire pour modifier le mode de fonctionnement de la Chambre Syndicale, a fait l'objet de nombreux débats depuis ces derniers mois, voire depuis ces dernières années. L'avant projet présenté au Comité de direction le 22 mars dernier a subi quelques amendements et le projet a ensuite été adressé dans sa forme définitive aux adhérents par circulaire du 1er avril.

Les objectifs de la réforme

Outre la simplification d'un certain nombre de procédures et la suppression de celles tombées en désuétude, c'est surtout l'ouverture et la volonté de mieux rassembler qui constituaient l'architecture du projet.
Ouvrir l'organisation professionnelle, c'est en fait permettre à tous les professionnels ayant les capacités objectives d'exercer, d'adhérer ; c'est la raison pour laquelle il a été proposé de supprimer les critères moraux d'adhésion, proscrits d'ailleurs en son temps, par le Conseil de la concurrence.
Mieux rassembler c'est en fait permettre à toutes les forces vives de la profession d'avoir leur mot à dire dans l'élaboration des orientations professionnelles et faire en sorte que toutes les sensibilités s'expriment.

Dans ce contexte, la politique de la Chambre Syndicale doit être le reflet d'un consensus où chacun aura à assumer sa part de responsabilité lorsqu'il s'agira de l'appliquer sur le terrain.
Fabien Limoges s'est donc fait le porte parole du Comité de direction pour expliquer que deux dispositions avaient été introduites en ce sens.

L'amphithéâtre du Palais des Congrès.

L'urne symbole du vote démocratique.

Groupements : seuil d'adhésion à 50% et sièges au Bureau national

La première est de permettre aux groupements commerciaux de devenir membres associés de la Chambre Syndicale dès lors que plus de la moitié de leurs agents sont adhérents, alors que c'est la totalité qui est actuellement exigée.
Acteurs incontournables du marché, les *Déménageurs bretons* et les *Gentlemen du déménagement* et *DEM* seraient donc particulièrement concernés par cette nouvelle disposition.
Le président a tenu à préciser qu'il fallait relativiser cette avancée car l'admission du siège d'un groupement en qualité de membre associé, qui n'autorise pas le vote à l'Assemblée générale, permet tout simplement d'associer l'entité commerciale à la vie professionnelle, lui donnant ainsi droit à l'information et à participer aux réunions.
L'appartenance à la Chambre Syndicale étant basée sur le sacro saint principe de l'adhésion individuelle des entreprises, le fait que le siège d'un groupement commercial devienne membre n'implique en aucune manière que ses agents, non adhérents, le deviennent automatiquement.
La seconde mesure vise à étoffer le Bureau national avec une représentativité accrue de sa composition, c'est la raison pour laquelle il a été proposé que les présidents des groupements commerciaux aient de droit qualité de conseillers ; cette fonction de conseiller nouvellement introduite n'ayant qu'un rôle purement consultatif.

Jean-Noël Canioni commente l'approche technique.

Pour conclure cette présentation générale, le président Limoges a souligné que la réforme proposée ne modifiait en rien la physionomie de notre organisation professionnelle, partagée entre la défense des intérêts de la profession et la promotion du professionnalisme de ses membres.

Demandes d'adhésions simplifiées, mise en conformité avec la réglementation

Le secrétaire général, Jean-Noël Canioni, a commenté l'ensemble des propositions de modification en insistant sur le fait que cette réforme avait nécessité un important travail de réécriture et une mise en conformité de nombreux articles des statuts avec la réglementation en vigueur. Les catégories d'adhérents devraient se limiter aux titulaires, associés et étrangers.

L'instruction des demandes d'adhésion mérite d'être débarrassée de la procédure de gestion des conflits avec la région qui devrait désormais avoir un rôle consultatif et non plus un droit de veto.
Sur le plan financier, la suppression du droit d'admission et de la Caisse de solidarité devrait permettre d'alléger la gestion.
Le "label" doit impérativement céder le pas à la marque collective de service *"Le déménageur spécialisé"* car la réglementation de la qualité n'autorise plus les dérives de vocabulaire.
Le fonctionnement des commissions gagne à être simplifié tout comme celui des groupements régionaux qui doivent se calquer sur les régions économiques pour mieux appréhender les défis de la décentralisation.

Les oppositions à la réforme et l'adoption du projet reportée

Yves Arnal

Vint le moment du débat avec les congressistes où plusieurs ténors parmi lesquels Yves Arnal - sa "Tribune Libre" est jointe au présent Bulletin - Serge Fa, Jean Odoul et Serge Fontaine, se sont exprimés.

Serge Fontaine

Ces interventions ont porté critique à la réforme sur plusieurs points, notamment sur l'accession des présidents de groupements au Bureau national sans passer par la voie démocratique de l'élection.
Cette position de suprématie conférée aux groupements a été ressentie d'une certaine manière comme une mainmise sur la politique de la profession, sans prendre en considération le fait que les professionnels hors réseaux constituent plus de la moitié des adhérents de la Chambre Syndicale.
Autre sujet qui fâche mis en exergue lors du débat, c'est l'abaissement du seuil d'adhésion pour les groupements ; malgré les explications qui ont été données, la mesure est apparue pour certains comme un avantage surdimensionné pour les agents des réseaux non membres de la Chambre Syndicale.
Trêve de débats, le vote eut enfin lieu et le président Limoges devait un peu plus tard annoncer que bien qu'une majorité de votes se soit prononcée en faveur de la réforme, le quorum requis de la majorité des deux tiers des votants n'avait pas été atteint.
Amertume, ressentiment pour les uns, victoire pour les autres, les vieux démons de la profession montrent combien il est difficile de faire évoluer les choses dans le sens de l'intérêt général.
Soyons philosophes, ce n'est que partie remise car le sens du compromis et de la raison finiront par l'emporter…

JNC

François Goulard

Intervention du Secrétaire d'Etat

Depuis plusieurs mois la Chambre Syndicale avait la promesse de la venue de Dominique Bussereau pour présider la séance de clôture du congrès.
Elections régionales obligent, le remaniement ministériel qui a suivi devait désigner François Goulard comme nouveau Secrétaire d'Etat aux transports.
Nous voici repartis solliciter la venue de l'autorité de tutelle, laquelle donna son accord mais, comble de malchance, déclina finalement l'invitation, en raison d'une inauguration avec Jean-Pierre Raffarin qui avait lieu précisément le même jour que le congrès.

Un Secrétaire d'Etat virtuel !

Que faire alors pour avoir quand même le Ministre à Poitiers ? Pour cela, cédons la parole au rédacteur de ***Flash Transport*** qui, dans le style qu'on lui connaît, a rendu compte de l'événement en ces termes :

"Le nouveau Secrétaire d'Etat, François Goulard, ayant été réquisitionné pour assister M. Raffarin à Orly, les déménageurs ont fait une brillante démonstration de leurs ressources et de leur inventivité. Le président s'était rendu 2 jours plus tôt au Ministère : il y avait rencontré M. Goulard, à qui il avait lu une première fois son discours. Le Ministre étant filmé, il était virtuellement présent au discours sur écran géant, pendant que le président Limoges relisait, avec une synchronisation quasi parfaite, le même discours. Les expressions de compréhension tombaient à pic, de même que les hochements de tête ministériels. Bref, l'auditoire a été sidéré de voir les déménageurs inventer le Secrétaire d'Etat virtuel, doué d'ubiquité, présent simultanément à Orly avec M. Raffarin et à Chasseneuil du Poitou avec la profession. Un grand moment pour lequel la symbolique des lieux - Futuroscope et commune du Premier ministre - constituait un écrin à la hauteur de l'événement."
No comment !

François Goulard

Le lobbying professionnel auprès du Ministère

Venons en maintenant au discours du président de la Chambre Syndicale, dans lequel Fabien Limoges a tout d'abord salué l'action de Dominique Bussereau qui a été déterminante pour intégrer le déménagement dans la LOTI, modifiée le 12 juin 2003. Le statut du déménagement a finalement été sécurisé et le contrat de déménagement est bel et bien un contrat de transport. Moins satisfaisant par contre, le dossier de la plateforme du déménagement où, l'an passé à Nîmes, le Ministère des transports s'était engagé à nous aider dans nos démarches auprès d'autres ministères.
La fiscalité de la mobilité s'est en effet heurtée à de multiples fins de non recevoir de la part de Bercy, de même que les justificatifs des frais de déménagement des fonctionnaires civils de l'Etat.
L'espoir est–il encore permis maintenant que Dominique Bussereau est Secrétaire d'Etat au budget ? Souhaitons-le !

Le social en tête des préoccupations

Autre sujet d'actualité évoqué, c'est l'élargissement de l'Europe à l'Est où le président a insisté tout particulièrement pour que notre profession soit associée aux travaux du Groupe Dobias qui doit tenter de concilier la position des partenaires sociaux sur la transposition de la directive européenne sur le temps de travail dans notre droit national (cf. page 24).
Il est bien certain que les acquis de la profession, notamment avec l'accord paritaire d'août 2000, ne doivent pas être remis en cause par cette transposition, mais au contraire confortés.
Fabien Limoges a particulièrement développé le volet social de la profession, rappelant au Ministre les enjeux actuels de la négociation sur le retour au double équipage avec en contrepartie la sécurisation du statut précaire des journaliers du déménagement.
Le prêt de main-d'œuvre entre confrères, devenue une véritable nécessité en raison des contraintes économiques de la longue distance, appelle lui aussi à être sécurisé et il est urgent que l'administration apporte sa caution à un dispositif contractuel qui permette aux professionnels de travailler en toute légalité.

Campagne pour l'emploi dans le déménagement

Bien que n'ayant pu participer au forum Emploi / Formation qui s'était déroulé l'après-midi, François Goulard avait été tenu informé dans le détail de la future campagne de communication pour le recrutement de 3000 salariés préparée par la Chambre Syndicale.
Dans son discours, Fabien Limoges ne pouvait que solliciter l'appui des pouvoirs publics pour accompagner cette démarche et compenser l'effort d'une profession de main-d'oeuvre comme la nôtre.
A cet égard le président n'a pas hésité à déclarer que *"si la profession du déménagement est déjà exclue de la TVA à taux réduit, on ne voit pas pourquoi elle le serait encore d'un plan d'allègement des charges sociales, qui se discute non plus à Bruxelles mais à Paris."* On aura compris que le plan d'allègement des charges dont il est question est celui dont bénéficient les restaurateurs dans l'attente d'obtenir le taux réduit de TVA en 2005, voire 2006.
Et Fabien Limoges de conclure en appelant le gouvernement à l'action, afin de donner aux entreprises de déménagement un ballon d'oxygène et de partager équitablement la cause nationale de l'emploi et de la formation.

La réponse de François Goulard

Dans sa réponse à la fois courtoise et politique, le Secrétaire d'Etat a tenu tout d'abord à s'excuser de ne pas être à Poitiers, d'autant que la profession du déménagement était la première composante du monde du transport routier qu'il rencontrait depuis sa nomination.
D'emblée, François Goulard a précisé que ce qu'il souhaitait faire s'inscrirait dans la continuité du travail de Dominique Bussereau puisque le Ministre des transports, Gilles de Robien, reste toujours le même.
Il a souligné l'acquis considérable obtenu par la profession du déménagement, d'être définitivement intégrée au monde du transport, en déclarant :

En tête à tête au Cabinet ministériel.

"Monsieur le président Limoges, le Ministère des transports est votre maison, elle est à votre disposition pour évoquer vos questions et vos difficultés et envisager vos perspectives d'avenir."

Pour en venir à nos dossiers, François Goulard a reconnu qu'ils étaient à la fois nombreux et complexes et que bien entendu il serait à nos côtés pour les faire avancer, d'autant qu'avec Dominique Bussereau un allié est désormais dans la place...
Très sensible à notre message sur le groupe de travail Dobias, il a déclaré qu'il s'en était entretenu avec Gilles de Robien et a donné l'assurance que toutes les préoccupations du déménagement seraient intégrées dans la problématique de la transposition de la directive européenne sur le temps de travail.
Concernant les négociations sociales de notre secteur d'activité, il a salué leurs avancées et s'est déclaré prêt à les faire encore évoluer.
Mais c'est sur le volet formation et recrutement que François Goulard a été le plus explicite, il a reconnu que c'était exceptionnel de voir une profession qui revalorisait autant son image pour se lancer dans une campagne nationale tournée vers les jeunes.
Il a salué cet effort en ajoutant que les Pouvoirs publics étaient à nos côtés pour accompagner la profession... Message entendu !
Pour conclure, François Goulard a tenu à rappeler que de par sa carrière - il a été lui même responsable de PME - c'est un milieu qu'il affectionne particulièrement.
De plein pied, il se sentait donc avec nous, appelant ainsi à un tout prochain nouveau contact.

JNC

2000 - 2004

Les années Fabien Limoges

rapport d'activité du président

Pour évoquer sa présidence depuis mai 2000, Fabien Limoges a demandé à François Verger, Pierre-Yves Comès et Jean-Noël Canioni de le rejoindre à la tribune pour présenter avec lui les dossiers professionnels au coeur de son action syndicale... et ceux-ci n'ont pas manqué, jugez-en plutôt !

Campagnes pour la TVA à 5,5 % et le crédit d'impôt déménagement au Parlement

Remise en cause du contrat de déménagement par la Cour de cassation >> LOTI modifée et statut du déménagement sécurisé
Lobbying au Ministère des Transports : Dominique Bussereau au Congrès de Nîmes, Fabien Limoges chez François Goulard
Le Conseil de la concurrence condamne, mais la Cour d'appel de Paris donne raison à la Chambre Syndicale

Réduction et aménagement du temps de travail : accord du 23 août 2000
Assemblée à Bagnolet en septembre 2000 : 300 chefs d'entreprises présents
Décret Gayssot 2000 : fin du double équipage
Modernisation sociale : nouveaux emplois, salaires conventionnels spécifiques
Campagnes Jobs d'été 2001/2002
Formation professionnelle : CAP Déménageur, enseignement à l'Isteli, création de l'Institut de Formation de l'Industrie du Déménagement

Coûts de revient : études du CNR, devis à l'heure...
Déménagements militaires : maintien du remboursement sur justificatifs et prise en compte des frais réels
Lutte contre le travail illégal : actions contre les prédateurs et autres marginaux
Certification NF Service : renforcement de la communication Afnor
Fedemac : la profession quitte la Fédération européenne en 2002 mais souhaite rester partenaire
Action régionale et communication : un président présent dans toute la France et sur les ondes

Exposition des partenaires fournisseurs

En ouverture du congrès, le président Fabien Limoges a vivement remercié les sponsors de la manifestation, qui ont pu présenter leurs produits et services autour de l'amphithéâtre de l'assemblée. La tenue simultanée des réunions des groupements commerciaux et la présence renouvelée des fournisseurs ont ainsi contribué à transformer le congrès en véritables "Journées du Déménagement" : une expérience positive à renouveler !

Sur la scène de l'amphithéâtre, les fournisseurs se présentent à l'Assemblée.

Claire Touzeau, assistante de direction à la Chambre Syndicale.

Effervescence autour des exposants du Palais des congrès.

L'accueil des congressistes.

Carole Rambeau, Bertrand et Christine Caille, Nicole et Jean-Pierre Flechemer.

Sur le stand Renault Trucks.

Lucie Durand (Afnor Certification).

Sur le stand FMD.

sponsors

L'AFT en force autour de Françoise Gaudré : Lionel Trèfle, Johnny Gaudelet, Agnès Floch, Joseph-Claude Samama, Liliane Le Gall, Bernard Prolongeau.

Martial Didier et Jean-Pierre Desormeaux.

Robert Guigard, Patrick Morineau et Paul Monet.

Georges Rey, Gérard et Renée Evras en bonne compagnie.

Michel Brossard, François Mestre et Bernard Mesnager.

Xavier Foissy, Florence Blanquart, Chrystelle Jullian et Raphaël Laurent.

Jean Odoul et Michel Visy.

Christian Guinnebault, Michel Hontas, Laurent Levy et Marc Juilia.

Plein soleil sur les exposants en extérieur.

Françoise Gaudré, Martine Prudent et Didier Chevrier.

Ils étaient à Poitiers...

ACGM - Ademe - Afnor - Aft Iftim - Axa - Bain/Leprince - Böcker
Cabinet Corec - Cabinet Gouy - Carcept - DPS - FMD - Le Contactoo
Marsh - Novatrans - Renault Trucks - Renfort Service - SETR/FNTR

Déjeuner de l'Assemblée

Près de 400 personnes à déjeuner au Palais des congrès du Futuroscope : Poitiers se souviendra assurément des déménageurs !

M et Mme Tastaire, M et Mme Pierre Soulhiol, Serge Fa, Michel La Bella, François Mestre, Mme Arnal.

Jean-Michel Chaniac, Claude Chauveau, Christian Rousseau.

M et Mme Bernard Volbrecht, M et Mme René Courant.

Frédérique Miotto Dorso, M et Mme Nicolas Evras, Maxime Guillet.

Sylviane Derouet, Michel Heiss, Yves Cazorla.

Christian Auvray, Gérard Evras, M et Mme Alexis Bertholom.

Jules Fossoul, M et Mme Georges Keruzore, Gerard Gossman.

Pierre et Claudine Poirson, Bernard Volbrecht.

Forum emploi formation

La table ronde de l'après midi, animée avec brio par le journaliste Michel Blèze Pascau (ci-contre), a pris la forme d'un grand débat consacré à l'emploi et à la formation professionnelle dans le déménagement, sujet particulièrement stratégique à l'heure du déclin démographique en Europe.

Michel Godet : *"Cheveux gris et croissance molle"*

En préambule, **Michel Godet**, a en effet présenté l'état des lieux de ce qui nous attend tous en termes d'évolution démographique et que l'on pourrait résumer ainsi : "papy boom" et "baby krack" !
Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers et consultant en prospective industrielle, auteur de nombreuses publications et notamment *"Le Choc de 2006 : démographie, croissance, emploi"* chez Odile Jacob, (prix du livre d'économie 2003), Michel Godet s'est révélé être un vibrant orateur, volontiers provocateur, qui sait avec force humour appuyer là où ça fait mal.

Avec une verve qui n'a laissé insensible aucun des congressistes, il a brossé le portrait d'une Europe vieillissante, qui ira droit dans le mur si des décisions politiques courageuses ne sont pas prises rapidement pour faire face au choc démographique inéluctable. La réforme des retraites par exemple ne répond que très imparfaitement aux véritables questions de société qui nous sont posées :

- L'Europe en déclin accusera 40 millions d'habitants en moins d'ici à 2050. Comment faire face à la pénurie annoncée de main d'oeuvre ?
- Les actifs, de moins en moins nombreux, accepteront-ils longtemps de continuer à payer les pensions des retraités, devenus de plus en plus nombreux ?
- En France, comment allons-nous gérer la dépendance des personnes âgées de plus de 85 ans, qui dépasseront les 6 millions d'ici à 2035 ?

Après cette présentation "toile de fond", les intervenants de la table ronde sont ensuite revenus sur le terrain pour imaginer comment le déménagement pouvait, à son niveau, faire face à ces échéances démographiques alarmantes.

Comme beaucoup d'autres professions (bâtiment, industrie, restauration...), le déménagement va en effet s'engager en 2004/2006 dans une campagne de valorisation pour favoriser le recrutement dans son secteur. Elle s'inscrit ainsi parfaitement dans l'action menée collectivement par le **MEDEF** et la table ronde a été l'occasion de projeter différents films réalisés à son initiative, ayant pour thème les entreprises, les jeunes et l'emploi, et un slogan commun : ***"L'entreprise voit jeune"***.

François Verger : *"Halte à la sinistrose"*

François Verger, président de la commission des affaires sociales de la Chambre Syndicale, a rebondi sur cette campagne du patronat en déclarant : *"Halte à la sinistrose ! Nous devons tordre le cou à l'image d'Epinal selon laquelle notre profession accuserait un retard sur le plan social."*
Soyons réalistes, même si notre métier comporte une part de pénibilité et qu'il reste encore à faire en terme de valorisation de son image sociale, beaucoup a cependant déjà été réalisé ces dernières années ainsi qu'en témoignent les actions de la Chambre Syndicale et les nombreux accords signés entre partenaires sociaux.

La fidélisation du personnel et la valorisation des com-

pétences passent également par la formation professionnelle, et la profession vient d'entamer un chantier ambitieux, avec la création de l'Institut de Formation de l'Industrie du Déménagement (IFID) qui traduit la volonté de la profession de reprendre en main le destin de sa formation professionnelle, pour mieux la maîtriser.
S'appuyant sur une enquête nationale initiée auprès des entreprises en début d'année, la profession entend influer sur les formations, tant sur leur contenu que leur animation. Elle souhaite ainsi engager une démarche de reconnaissance des compétences qui soit commune à toutes les entreprises.

Bernard Prolongeau : *"l'AFT est au service de la profession du déménagement"*

Pour aider la profession dans cette démarche, **Bernard Prolongeau**, s'est déclaré entièrement prêt à jouer le jeu en apportant l'outil AFT au service de la profession, et il a salué la création de l'IFID qui témoigne du dynamisme de notre partenariat.

Lyliane Gibouin : *"Une initiative régionale pour l'emploi"*

Sur le plan régional **Lyliane Gibouin** a présenté les initiatives mises en œuvre avec succès en Poitou Charentes : cela n'a pas été une mince affaire mais le résultat est là et a permis de former et recruter localement du personnel déménagement.
Tout a commencé par la signature d'un contrat d'objectifs avec la région, source du financement du projet. Les professionnels ont également participé à plusieurs manifestations du "Village des filières" à la rencontre des jeunes. De même un dispositif associant l'ASSEDIC, l'ANPE, l'AFPA et bien entendu l'AFT pour la formation a été mis au point pour former au déménagement en quelques mois de jeunes demandeurs d'emploi.

Claudine Maes : *"Mieux que porter, se comporter"*

Pour sa part, **Claudine Maes**, psychosociologue du travail pour l'AFPA Poitou Charentes, a affirmé tout le bien qu'elle pensait de notre secteur, et expliqué la façon dont elle est parvenue à mettre en œuvre un référentiel du métier de déménageur 'intitulé "Mieux que porter, se comporter". Elaboré à la suite d'entretiens en situation, cet outil pertinent permet de dresser le profil psychologique du déménageur, il met en relief les qualités humaines indispensables pour réussir dans le métier. Ce référentiel est une bonne base de travail notamment dans le cadre du partenariat Profession / ANPE (cf. page 18), pour permettre aux agences de placement de mieux répondre aux attentes des professionnels.

Serge Le Brazidec (Frégates) : *"Le déménagement est un métier d'avenir"*

Moment très attendu, les représentants de **l'agence de communication Frégates** ont présenté - en avant première pour les adhérents - les principaux axes de la campagne nationale de communication qui sera lancée à l'automne par notre Chambre Syndicale afin de revaloriser l'image de la profession, attirer et fidéliser le personnel sur le thème : "le déménagement est un métier d'avenir, le déménagement recrute".
Cette campagne, au ton volontairement humoristique et décalé, vise à combattre bon nombre d'idées reçues et sera déclinée sur différents supports : manifeste, affiches, plaquette métiers, mini-CV, vidéo, à distribuer ou présenter dans les salons et manifestations emploi formation.
Un film de présentation des métiers du déménagement et de ses perspectives d'évolution a donc été réalisé sur le site d'apprentissage AFT du Tremblaye sur Mauldre, occasion de remercier Liliane Le Gall et toute son équipe pour leur contribution très enthousiaste (cf. Bulletin N°47).
Ce support filmé permettra à la presse télévisuelle ainsi qu'aux entreprises qui participeront à des manifestations de faire découvrir aux jeunes tous les atouts du déménagement.
Le film, projeté en avant première a été fort bien accueilli par l'Assemblée, de même que l'ensemble du dispositif de communication externe opérationnel à l'automne.

Johnny Gaudelet : *"Content de son métier dynamique et évolutif"*

La campagne s'adressant aux jeunes, le mot de la fin devait revenir à **Johnny Gaudelet**, jeune apprenti en deuxième année de CAP Déménageur professionnel au Tremblaye sur Mauldre, qui avait troqué avec beaucoup d'aisance l'habit de déménageur contre un élégant costume. A la tribune et en toute franchise, il a exprimé le plaisir qu'il avait d'avoir choisi un métier aussi dynamique et en pleine évolution.

YV / LC

Soirée de Gala

Une soirée de gala placée sous le signe de la magie avec les performances tout au long du dîner des incroyables magiciens de l'équipe de Serge Avril (Fort Boyard) : la bonne humeur était au rendez-vous ! Et les festivités se sont poursuivies une bonne partie de la nuit à la Cocktailerie, l'agréable bar discothèque de l'Hôtel Clarion...

Jean-Marie et Christine Bregler, Hubert, Martine et Sylvain Prudent.

Cérémonie de remise des prix offerts par Böcker.

Daniel Sudour (Renault Trucks), Fabien Limoges, Bernard Prolongeau (Aft), Serge Avril.

Marie-France Comès et Jean-Noël Canioni.

Cadeau de fin de présidence pour Fabien Limoges.

Ouf ! Le congrès s'est bien passé !

Fabien Limoges remercie Pierre Souilhiol pour son action régionale.

La famille Fauquet au grand complet.

Georges Granier à l'honneur.

Lyliane Gibouin, Pierre-Yves Comès, Jean-Noël Canioni et Laura Ciriani.

Marina, Daniel et Thomas Mawart, Jean-Pierre et Nicole Flechemer, Carole Rambeau, Eric Fatta, et Marc Billaud.

Pierre-Yves Comès et Liliane Le Gall (Aft).

Pierre-Yves Comès et Marylène Verger.

Quelques tours de passe passe pour les familles Guélin et Guilbert

Michel Hontas, Gérard et Maryse Dardinier.

Serge et Martine Fontaine, pris au piège du magicien Serge Avrill.

Le président félicite Pierre Poirson.

Victor Krief, George Rey, Christian Rousseau, Jean-Marie Bregler.

Christine Claret, Raphaël Laurent, Gino Macera et Catherine Cardosi

Pierre-Yves Comès récompense Sylviane Derouet.

Détente au Futuroscope

FUTUROSCOPE Le Parc

Près de la moitié des congressistes se sont retrouvés le samedi 24 avril pour une journée de détente conviviale au Parc du Futuroscope. Parmi toutes celles disponibles sur le Parc, signalons deux attractions qui ont rallié tous les suffrages : les *Voyageurs du Ciel et de la Mer*, où tel le Peuple migrateur de Jacques Perrin, l'on "vole" au dessus des fonds marins et *La Vienne dynamique,* un parcours motorisé pour amateurs de sensations fortes.

Retombées presse

Le Congrès a bénéficié d'une large couverture médiatique : le nouveau magazine *Transport Info Hebdo* lui a notamment consacré sa Une et une pleine page intérieure (voir ci-contre). La presse régionale *(Courrier de l'Ouest, La Nouvelle République du Centre)* a fait paraître de larges articles sur l'évènement, ainsi que la presse spécialisée *(l'Officiel des Transporteurs, Flash Transport ...).*

Philippe Guélin et Lyliane Gibouin interviewés par la Nouvelle République du Centre

Transport Info Hebdo - 30 avril 2004

L'Officiel des Transporteurs 14 mai 2004

Courrier de l'Ouest - 23 avril 2004

La Nouvelle République du Centre - 24 avril 2004

Qualité

La marque NF service a 10 ans !

Thierry Cuif, Lucie Durand, Jacques Beslin et Jean-Noël Canioni.

Eh oui, souvenez vous, c'était en novembre 1994, les déménageurs étaient les pionniers de la certification des services en France !
La démarche qualité déménagement était en effet révolutionnaire à l'époque et l'on peut être fiers du chemin parcouru en 10 ans.
Aujourd'hui il y a 250 entreprises de déménagement certifiées NF Service, certains ont même poussé l'effort jusqu'à obtenir une certification ISO 9001 pour répondre aux nouvelles exigences des donneurs d'ordre professionnels eux mêmes certifiés.
Et nous ne sommes plus seuls : d'autres métiers nous ont emboîté le pas et ont frappé à la porte de l'Afnor, pour obtenir eux aussi un label NF Service spécifique à leur profession.

1000 certifiés et 18 secteurs d'activité

Honneur aux pionniers, nous avons encore de l'avance ! S'il y a 17 nouvelles applications qui se sont créées depuis 1998, les déménageurs représentent encore 25% des certifiés toutes applications confondues. Parmi les métiers disposant désormais d'une certification NF Service il y a notamment le transport de voyageurs (lignes Ratp, gares Sncf...), le dépannage / remorquage, les centres de gestion agréés, les pépinières d'entreprises, la sécurité privée, les offices de tourisme, les organisateurs de voyages linguistiques, les services aux personnes à domicile, les études de marché ou d'opinion, le conseil en recrutement, le golf...

L'Afnor au service des certifiés

Afnor Certification, c'est aujourd'hui 50 personnes et un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros en 2003.
Parmi ses clients... nos entreprises de déménagement titulaires de la marque NF Service, lesquelles ont toujours su faire entendre leur voix, au travers de nos représentants au Comité particulier de la marque.
A noter qu'Afnor Certification était présente à Poitiers pour aller à la rencontre des entreprises certifiées ou susceptibles de le devenir dans les années à venir.

Et pour encourager les titulaires de la marque les plus dynamiques, Afnor Certification organise le concours de la meilleure communication NF Service, comparable à celui qu'elle avait inauguré en 1995.

Plus d'infos NF Service :
Votre contact, Lucie Durand
Tél : 01 41 62 88 65
Email : lucie.durand@afnor.fr

LC

Le 4 mai 2004 à l'AFNOR se sont tenues deux réunions intéressant notre secteur d'activité.

Comité particulier de la marque NF Service.

Le bilan des certifications déménagement et garde-meubles, fait ressortir la baisse progressive des membres des *Gentlemen du Déménagement* qui abandonnent NF Service pour se tourner vers la certification ISO mise en place au sein du réseau, les leaders NF Service restant les agents *Demeco* et les franchisés *Déménageurs Bretons*.
La faible part des entreprises certifiées n'appartenant à aucun réseau, à peine une trentaine, témoigne que les indépendants se contentent de leur notoriété et refusent de s'engager dans une certification tierce partie jugée à la fois trop contraignante et onéreuse.

Le nouveau règlement de certification a été présenté, il intègre des critères de performance destinés à alléger les audits basés actuellement sur le contrôle des moyens mis en œuvre par les entreprises.
Le dispositif sera applicable à compter d'avril 2005 et l'Afnor a prévu d'organiser courant octobre 2004 en partenariat avec la Chambre Syndicale, des journées pédagogiques d'information sur les modifications que les entreprises devront introduire dans leur organisation qualité.

Répondant à notre demande de renforcer la communication sur la marque, l'Afnor a présenté le programme des actions qui seront menées jusqu'au mois de novembre 2004 date à laquelle interviendra la célébration du 10ème anniversaire de NF Service.
Restait à débattre de la présidence du Comité particulier : Jean-Noël Canioni, Secrétaire général de la Chambre Syndicale, a fait acte de candidature. Sa nomination officielle par le directeur exécutif d'Afnor Certification, Jacques Beslin, devrait intervenir prochainement.

Commission "miroir" norme européenne garde-meubles.

Présidée par Jean-Noël Canioni, cette commission s'est réunie pour débattre de la position française sur le projet de norme européenne de garde-meubles EN 14873-1 et 2, qui en est au stade de l'enquête publique.
Pour sa part notre Chambre Syndicale a émis un certain nombre de réserves notamment sur le fait que le projet permettrait aux entreprises de s'auto-déclarer conformes à certaines exigences de la norme.
Cette disposition introduite par nos confrères britanniques, initiateurs du projet, ouvrirait incontestablement une brèche dans le processus de certification et il a été décidé de voter contre.
Autre domaine sensible, c'est celui du self stockage dont la norme fait état dans la description du service et de sa mise en œuvre.
Les représentants du self stockage présents à la réunion ont réitéré leur vive opposition à ce que ce domaine d'activité figure dans une norme garde-meubles ; parallèlement ils ont appelé à l'ouverture de travaux sur la normalisation du self stockage en tant que tel.
Sur ce point, la Chambre Syndicale n'a pas manqué de rappeler que sa position avait évolué ; si au départ elle était plutôt hostile à mélanger les genres, l'agressivité des publicités des grandes entreprises de self stockage proposant des prestations de déménagement et se positionnant volontairement dans la rubrique "Déménagements" des Pages Jaunes, la conduit aujourd'hui à considérer que le self stockage est une activité de diversification qui peut être développée par les entreprises de déménagement.
Cette question a de nouveau été évoquée lors du Comité Européen de Normalisation réuni à Malte le 10 mai et à Bruxelles le 13 juillet sans trouver de conclusion à ce jour.
A suivre...

JNC

Qualité

La marque NF service a 10 ans !

Thierry Cuif, Lucie Durand, Jacques Beslin et Jean-Noël Canioni.

Eh oui, souvenez vous, c'était en novembre 1994, les déménageurs étaient les pionniers de la certification des services en France !

La démarche qualité déménagement était en effet révolutionnaire à l'époque et l'on peut être fiers du chemin parcouru en 10 ans.

Aujourd'hui il y a 250 entreprises de déménagement certifiées NF Service, certains ont même poussé l'effort jusqu'à obtenir une certification ISO 9001 pour répondre aux nouvelles exigences des donneurs d'ordre professionnels eux mêmes certifiés.

Et nous ne sommes plus seuls : d'autres métiers nous ont emboîté le pas et ont frappé à la porte de l'Afnor, pour obtenir eux aussi un label NF Service spécifique à leur profession.

1000 certifiés et 18 secteurs d'activité

Honneur aux pionniers, nous avons encore de l'avance ! S'il y a 17 nouvelles applications qui se sont créées depuis 1998, les déménageurs représentent encore 25% des certifiés toutes applications confondues. Parmi les métiers disposant désormais d'une certification NF Service il y a notamment le transport de voyageurs (lignes Ratp, gares Sncf...), le dépannage / remorquage, les centres de gestion agréés, les pépinières d'entreprises, la sécurité privée, les offices de tourisme, les organisateurs de voyages linguistiques, les services aux personnes à domicile, les études de marché ou d'opinion, le conseil en recrutement, le golf...

L'Afnor au service des certifiés

Afnor Certification, c'est aujourd'hui 50 personnes et un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros en 2003.
Parmi ses clients... nos entreprises de déménagement titulaires de la marque NF Service, lesquelles ont toujours su faire entendre leur voix, au travers de nos représentants au Comité particulier de la marque.
A noter qu'Afnor Certification était présente à Poitiers pour aller à la rencontre des entreprises certifiées ou susceptibles de le devenir dans les années à venir.

Et pour encourager les titulaires de la marque les plus dynamiques, Afnor Certification organise le concours de la meilleure communication NF Service, comparable à celui qu'elle avait inauguré en 1995.

Plus d'infos NF Service :
Votre contact, Lucie Durand
Tél : 01 41 62 88 65
Email : lucie.durand@afnor.fr

LC

Le 4 mai 2004 à l'AFNOR se sont tenues deux réunions intéressant notre secteur d'activité.

Comité particulier de la marque NF Service.

Le bilan des certifications déménagement et garde-meubles, fait ressortir la baisse progressive des membres des *Gentlemen du Déménagement* qui abandonnent NF Service pour se tourner vers la certification ISO mise en place au sein du réseau, les leaders NF Service restant les agents *Demeco* et les franchisés *Déménageurs Bretons*.
La faible part des entreprises certifiées n'appartenant à aucun réseau, à peine une trentaine, témoigne que les indépendants se contentent de leur notoriété et refusent de s'engager dans une certification tierce partie jugée à la fois trop contraignante et onéreuse.

Le nouveau règlement de certification a été présenté, il intègre des critères de performance destinés à alléger les audits basés actuellement sur le contrôle des moyens mis en œuvre par les entreprises.
Le dispositif sera applicable à compter d'avril 2005 et l'Afnor a prévu d'organiser courant octobre 2004 en partenariat avec la Chambre Syndicale, des journées pédagogiques d'information sur les modifications que les entreprises devront introduire dans leur organisation qualité.

Répondant à notre demande de renforcer la communication sur la marque, l'Afnor a présenté le programme des actions qui seront menées jusqu'au mois de novembre 2004 date à laquelle interviendra la célébration du 10ème anniversaire de NF Service.
Restait à débattre de la présidence du Comité particulier : Jean-Noël Canioni, Secrétaire général de la Chambre Syndicale, a fait acte de candidature. Sa nomination officielle par le directeur exécutif d'Afnor Certification, Jacques Beslin, devrait intervenir prochainement.

Commission "miroir" norme européenne garde-meubles.

Présidée par Jean-Noël Canioni, cette commission s'est réunie pour débattre de la position française sur le projet de norme européenne de garde-meubles EN 14873-1 et 2, qui en est au stade de l'enquête publique.
Pour sa part notre Chambre Syndicale a émis un certain nombre de réserves notamment sur le fait que le projet permettrait aux entreprises de s'auto-déclarer conformes à certaines exigences de la norme.
Cette disposition introduite par nos confrères britanniques, initiateurs du projet, ouvrirait incontestablement une brèche dans le processus de certification et il a été décidé de voter contre.
Autre domaine sensible, c'est celui du self stockage dont la norme fait état dans la description du service et de sa mise en œuvre.
Les représentants du self stockage présents à la réunion ont réitéré leur vive opposition à ce que ce domaine d'activité figure dans une norme garde-meubles ; parallèlement ils ont appelé à l'ouverture de travaux sur la normalisation du self stockage en tant que tel.
Sur ce point, la Chambre Syndicale n'a pas manqué de rappeler que sa position avait évolué ; si au départ elle était plutôt hostile à mélanger les genres, l'agressivité des publicités des grandes entreprises de self stockage proposant des prestations de déménagement et se positionnant volontairement dans la rubrique "Déménagements" des Pages Jaunes, la conduit aujourd'hui à considérer que le self stockage est une activité de diversification qui peut être développée par les entreprises de déménagement.
Cette question a de nouveau été évoquée lors du Comité Européen de Normalisation réuni à Malte le 10 mai et à Bruxelles le 13 juillet sans trouver de conclusion à ce jour.
A suivre...

JNC

100 % formation
100 % évolution

Vous former pour vous permettre de mieux évoluer : c'est la formule 200 % gagnante du déménagement. Si vous avez le contact dans le sang et appréciez le travail en équipe, contactez-nous sans plus attendre. Nous vous proposons de découvrir un métier technique, bien payé, qui n'est jamais monotone et que l'on peut exercer sans être un grand costaud. Un métier qui mènera loin, voire très loin, pourvu que vous soyez motivé. **www.ledemenagementrecrute.com**

Cérémonie de signature : Pierre-Yves Comès (UFT), Michel Bernard (ANPE), Bernard Prolongeau (AFT).

Accord national pour l'emploi ANPE/UFT/AFT-IFTIM

Face à la recrudescence du chômage en France et dans le cadre de la volonté affichée par les pouvoirs publics de lutter contre les pénuries d'emploi dans les secteurs d'activité confrontés à des difficultés de recrutement, un accord cadre national a été signé le 5 mai dernier entre l'ANPE, l'AFT IFTIM, et l'UFT représentée par son nouveau président, Pierre-Yves Comès.

Cet accord national, qui a vocation à être décliné à l'échelon régional, présente pour notre profession un intérêt majeur, car il vise à :

- aider les entreprises à définir leurs besoins en matière d'emploi, résoudre leurs difficultés de recrutement et fidéliser les personnels nouvellement recrutés,
- mieux faire connaître et revaloriser l'image des métiers du transport, du déménagement et de la logistique aux yeux du public en général et des demandeurs d'emplois en particulier,
- trouver des stratégies d'action pour les rendre plus attractifs auprès des candidats.

Pour l'ANPE, l'enjeu est de faciliter les opérations de recrutement, l'insertion ou la réinsertion sur le marché du travail des demandeurs d'emploi en proposant le plus grand nombre d'emplois durables, et de mieux outiller ses agences locales pour leur permettre d'apporter une offre de service adaptée.

Cet accord s'inscrit tout à fait dans la démarche volontariste de la campagne de communication de recrutement que lancera à l'automne notre Chambre Syndicale, qui devrait ainsi bénéficier des appuis et relais indispensables au plan local.
La volonté de partenariat de nos interlocuteurs a clairement été affichée et la signature de l'accord cadre national pour l'emploi permet aujourd'hui d'entamer une démarche de terrain.

Avant-gardiste en la matière, le groupement Ile de France présidé par Serge Fontaine avait déjà entrepris des démarches auprès de la direction régionale du travail et de la formation professionnelle (DRTEFP) et l'avait même invité à participer à son assemblée régionale le 12 mars dernier à Paris.
Une prochaine rencontre est d'ores et déjà prévue pour mettre sur pied une opération pilote visant à rapprocher les 190 agences franciliennes de l'ANPE de notre secteur d'activité pour mieux leur faire connaître nos métiers et obtenir ainsi de meilleurs résultats dans le recrutement.

YV

Opération recrutement : la profession doit se mobiliser

Si besoin en était, la saison et son cortège de difficultés sont là pour nous rappeler que la question du recrutement de personnel devient de plus en plus cruciale.
C'est bien dans ce contexte que la Chambre Syndicale va s'engager de 2004 à 2006 dans une campagne nationale de communication pour le recrutement de nouveaux professionnels dans le déménagement (3000 emplois d'ici 2006).

Pour la valorisation du métier, un manifeste, un film mettant en scène de jeunes déménageurs, une plaquette métiers, un mini-cv et des affiches ont été mis au point et présentés en avant première aux adhérents au Congrès de Poitiers.
Une des 3 affiches est notamment reproduite ci-contre : elle valorise la formation, qui permet au déménageur d'évoluer tout au long de sa carrière professionnelle.

La campagne dont le lancement est prévu à l'automne 2004 an premier lieu dans la presse devra être ensuite relayée par tous les organismes locaux au service de l'emploi *(Anpe, Comités d'Information et d'Orientation…)* en liaison avec les présidents de région. Les outils promotionnels seront également disponibles sur demande pour les adhérents souhaitant les utiliser pour promouvoir le déménagement sur les forums emploi, salons, vitrines…

LC

Demandes/Offres d'emploi sur le site

Préalablement à toute communication externe, il y a urgence à rassembler sur le site Internet toutes les offres d'emplois au niveau national. Déposez vos offres d'emploi sur le site de la Chambre Syndicale :

www.csdemenagement.fr

Le service étant réservé aux adhérents, si vous avez perdu vos codes d'accès, nous vous les renverrons sur simple demande à Laura Ciriani (email : laura@csdemenagement.fr).

Assemblée Générale de l' AFT·IFTIM

La formation transport logistique

Fabien Limoges et Yann Viguié.

C'est dans le cadre désormais traditionnel du Pavillon royal, au Bois de Boulogne à Paris que l'AFT-IFTIM a tenu le 10 juin 2004 sa 46ème Assemblée Générale, en présence de l'ensemble des acteurs du transport. A cette occasion, notre Chambre syndicale était représentée par une délégation composée de son président, Pierre-Yves Comès, de son past-président Fabien Limoges, de son vice président et président Ile de France, Serge Fontaine, ainsi que par Laura Ciriani et Yann Viguié.

Philippe Choutet a présenté le rapport d'activité qui fait état pour la première fois d'un tassement des actions de formations initiales pour 2003, eu égard à la conjoncture économique morose et à la diminution du nombre de conducteurs. En revanche, la reprise des formations de perfectionnement, notamment des FCOS, compte tenu des calendriers des obligations de formation, permet à l'AFT d'afficher un nombre de stagiaires et d'heures de formation en hausse.

Chiffres clés

- **160 000** stagiaires formés par les **1800** collaborateurs de l'AFT répartis dans ses **71** sites.
- **60 000** connexions mensuelles sur le site internet www.aft-iftim.com (+ 100% en un an)

Perspectives d'évolution et de développement du groupe AFT IFTIM.

Parmi les projets du groupe, le président Prolongeau a présenté en très bonne place, la création de **l'Institut de Formation de l'Industrie du Déménagement (IFID)** à l'initiative de notre profession, et qui doit permettre de dynamiser l'offre du formation dans l'activité du déménagement du CAP au Bac + 4.
Ce développement des actions de formation bénéficiera également de la **charte emploi formation** signée tout récemment par Pierre-Yves Comès en tant que président de l'UFT avec l'ANPE.

Bernard Prolongeau et Pierre-Yves Comès.

L'AFT, dont la situation financière est désormais pérennisée par un cadre législatif, doit pouvoir se consacrer à développer ses actions de formation, le représentant de l'Etat faisant remarquer que l'association a su au fil des ans se constituer un patrimoine qui lui permet d'aller en ce sens. A noter que bien des états européens envient notre système de formation à l'heure où l'Europe va se doter de formations obligatoires de sécurité, la directive européenne étant largement inspirée de notre système français.

Pierre Soulhiol reçoit la médaille de l'AFT

Le déménagement a de nouveau été à l'honneur en fin d'assemblée lors de la remise des diplômes et des médailles de l'AFT par Georges Causse, cérémonie qui permet d'honorer les acteurs (écoles, enseignants, entreprises) qui se sont distingués par leurs actions en faveur de la formation professionnelle dans les transports. C'est ainsi que notre confrère Pierre Soulhiol, dirigeant de l'entreprise Soulhiol Noyer de Cahors, a reçu la très convoitée "chouette" de l'AFT.
Pierre Soulhiol a été distingué pour son engagement en matière de formation dans son entreprise, mais également pour son action menée en Gascogne Languedoc Roussillon pendant les 4 années où il en était le président de région.
Dans son allocution, Pierre Soulhiol, visiblement ému, a insisté sur la priorité qu'il accorde à la formation professionnelle et sur sa satisfaction d'avoir pu développer localement en partenariat avec l'AFT-IFTIM, des formations à caractère non obligatoire.

YV

Pierre Soulhiol et Serge Fontaine

La saison est là : pensez à l'apprentissage !

La promotion du CAP Déménageur professionnel, déjà à l'honneur pour la campagne de recrutement à venir, s'est à nouveau distinguée fin juin 2004 : depuis 1976, date de création du CAP, c'est la première fois qu'il n'y a aucun recalé à l'examen ! Bravo aux jeunes, à leurs formateurs et aux entreprises d'accueil pour leur avoir transmis le feu sacré !

CAP 2004 : 100% de réussite

Font désormais partie intégrante de la profession, les 41 déménageurs professionnels issus des promotions du Tremblay, de Rungis et de Villette d'Anthon :

- ALBERT Guillaume
- ARVET Aymeric
- BECHET Damien
- BERGOT Pierrick
- BOUCHET Pierre
- BOUQUIER Rudy
- CILLAN Sébastien
- COPIN Jérémy
- DAYAUX Julien
- DEBRUYNE Olivier
- DELABOISSIERE Alexis
- DEVILLERS Sébastien
- DIMECK Xavier
- DUFRANCATEL Fabrice
- DUPUIS Rudy
- FARGEAS Laurent
- FERREIRA Raphaël
- GAUDELET Johnny
- GIROUX Julien
- GUINET Anthony
- GUITTARD Vivien
- HUGON Charlie
- LANNEZ Steeve
- LAMBOT Grégory
- LENS Vincent
- LESIEUR Jim
- LOUREIRO DA FONSECA Anthony
- MALAINE Yoann
- MARIE Jonathan
- MINOLIEN Ricardo
- PERRIN Dany
- POULOLO Thierry
- ROBERT Edouard
- SAUMARD Thibaut
- SAVI Julien
- SENECAL Jean-Philippe
- SMAIL Saïd
- TARTAGLINO William
- THOMAS Johan
- VAN PARYS Renaud
- VIDON Julien

Le CAP Déménageur Professionnel : une formation performante au service des entreprises

Les capacités d'accueil des Centres de Formation des Apprentis sont loin de faire le plein : ceux du Tremblay sur Mauldre, de Rungis et de Villette d'Anthon ont déjà formé par le passé une centaine de jeunes par an. Or, en 2004, seule une quarantaine d'apprentis sont sortis du cursus.

Des formalités plus simples qu'on ne le croit
Contrairement à ce que l'on pense, recruter un apprenti n'est pas contraignant au niveau administratif. Il vous suffit de trouver un candidat motivé entre 16 et 26 ans et l'école s'occupera du reste, en établissant pour vous tous les documents nécessaires à son embauche.
Si l'entreprise est éloignée du centre de formation, pas de souci : l'internat permet de résoudre les problèmes d'hébergement.

Embaucher un apprenti : c'est le moment !
Le recrutement c'est maintenant et jusque fin octobre. Votre apprenti pourrait vous aider pendant la saison : vous aurez ainsi l'occasion de le tester avant de l'envoyer en centre de formation pour la rentrée de septembre 2004 (période d'essai de 2 mois).

Avec le CAP, formez vos déménageurs conducteurs de demain
A noter qu'à la fin de la 2e année de CAP, les apprentis passent leur permis VL, offert par l'AFT-IFTIM, ce qui en fait une formation attrayante pour les jeunes et les rend directement opérationnels pour vous.
Et après son CAP de 2 ans, votre jeune pourra, s'il le souhaite, poursuivre sa formation en 3e année d'apprentissage pour l'obtention du CAP Conducteur routier qui lui donnera cette fois tous les permis.

Une rémunération exonérée de charges sociales
Le salaire des apprentis démarre à minimum 41% du SMIC mais vous pouvez par conséquent adapter son salaire à son mérite… tout en bénéficiant d'exonérations de charges sociales.

Vos contacts

- ***Agnès Floch*** *: 01.34.94.27.89*
  au CFAMT - Tremblay sur Mauldre (78)
- ***Jean Michel Lusson*** *: 04.72.02.58.28*
  au CFAMT - Villette d'Anthon (69)

Lors d'une sympathique cérémonie qui s'est tenue le 6 juillet 2004 au Tremblaye sur Mauldre, la Chambre Syndicale a témoigné de son intérêt pour la filière de l'apprentissage en décernant des récompenses aux majors de promotion du CAP du Tremblaye et de Rungis.

Ils ont fait confiance à l'apprentissage en 2004 :

- ABACA
- ADTA 76
- ALAIN SPINELLI
- BOVIS FACILITIES MANAGEMENT
- CAILLE
- CARRE SA
- CHENUE A LA CROIX DE LORRAINE
- CHRISTOPHE
- DAUGÉ
- DEMENA
- DE TRA LEV LE BAIL
- FOEHRENBACH DEMECO
- GAUVIN
- GB 12 TRANSPORT
- GDA SERVICES
- GRIE
- GUERRIAU PECHER
- GUIGARD GD
- JUMEAU
- LAGACHE
- MALLET
- MONTIGNE
- PREMIER
- ROBE
- SEEGMULLER ET CIE
- SEPAT
- SGB
- TORRENS
- VERMOREL
- VIR

Institut Supérieur du Transport Et de la Logistique Internationale
ISTELI

Formation des cadres : l'Isteli 2004 est un bon cru !

Cette année, 138 professionnels ont été sollicités et 60 ont effectivement participé en juin aux jurys d'examen de fin d'année (diplôme de niveau Bac+4). 37 étudiants présentaient leur mémoire, et parmi les 7 qui avaient choisi l'option "mobilité / déménagement" l'année dernière, 3 d'entre eux ont choisi de présenter un sujet de mémoire sur le déménagement et ses activités connexes.
Bernard Lataix, Eric Giraudon et Laura Ciriani ont représenté le métier lors de ces 3 soutenances et distingué 2 mémoires particulièrement intéressants :

Benjamin Delbarre :
*"L'entreprise de déménagement peut-elle s'inspirer du principe de **Self Stockage** dans sa politique de développement ?"*

Après avoir effectué son stage chez Claude Heiss SA, déménageur ayant développé une nouvelle activité de self stockage à côté de son activité traditionnelle de garde-meubles, Benjamin Delbarre a souhaité mener une étude approfondie sur le sujet et il a pour cela rencontré des acteurs du self stockage en France. Il explique en quoi l'activité du self peut être complémentaire de celle du garde-meubles et constitue une diversification à la portée des entreprises de déménagement.

Johanna Périer :
*"Le **transport d'œuvre d'arts** : une opportunité de développement pour les professionnels du déménagement de particuliers".*

C'est lors de son stage auprès de la Maison André Chenue que Johanna Périer s'est découvert une passion pour le transport d'oeuvre d'arts. Le métier nécessite certes quelques investissements préalables mais il reste ouvert aux déménageurs intéressés par cette niche, car peu d'opérateurs se partagent le marché.

Compte tenu de la qualité de leurs mémoires, nous leur avons demandé s'ils accepteraient de les mettre à la disposition de la profession et ils ont bien volontiers accepté : ils seront prochainement disponibles sur l'espace adhérents *(sécurisé par codes d'accès)* de la Chambre Syndicale.

L'Isteli en chiffres

Rappelons que l'ISTELI, au sein du groupe AFT-IFTIM, est née de la fusion entre l'Ecole de Direction du Transport et de la Logistique (EDTL Bac +4), l'Ecole du Transport et de la Logistique (ETL Bac + 2) et l'Institut Supérieur du Transport International (ISTI Bac+4 en alternance).

L'Isteli prépare les étudiants à 3 diplômes homologués par l'Etat de niveau Bac+2 à Bac +4 :

- Technicien supérieur du Transport et de la Logistique (TSTL) Niveau Bac + 2
- Responsable Production du Transport et de la Logistique RPTL Niveau Bac+3
- Manager Transport Logistique Niveau Bac+4

En 2003 / 2004, l'Isteli a formé 602 étudiants en France, toutes formations confondues.
L'école dispose de 8 implantations en régions : Monchy Saint Eloi, Rungis, Lille, Nantes, Nancy, Lyon, Toulouse et Marseille.

Pour la rentrée 2004 / 2005, l'Isteli est en cours de recrutement par concours jusqu'à début septembre 2004 : les enfants des chefs d'entreprise désireux de reprendre un jour le flambeau disposent à l'Isteli d'une grande école spécialisée transports, unique et performante.

Bertrand Caille, Christophe Starké et Frédéric Heiss tous trois anciens élèves de l'EDTL et maintenant chefs d'entreprises, peuvent en témoigner !

LC

Vous aussi, accueillez un stagiaire Isteli !

Le cursus comprend des stages en entreprise (exploitation, marketing, gestion…) de 8 semaines aux dates suivantes :

- Stages bac + 3 :
  du 24 janvier au 18 mars 2005

- Stages bac + 4 :
  du 18 avril au 10 juin 2005.

Avant de les recruter un jour comme adjoint de direction, chargé d'affaires ou responsable d'agence, vous pouvez les accueillir comme stagiaires.
N'hésitez pas à contacter l'équipe pédagogique de l'Isteli à cet effet.

Contact stages :
Anne Cohérier
Tél : 03 44 66 66 47
email : annecoherier@aft-iftim.com

Social

Mais où est donc passé le rapport Dobias ?

Le Ministre des transports, Gilles de Robien, a missionné Georges Dobias, Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées et père du contrat de progrès en 1994 pour réunir les partenaires sociaux et faire des propositions pour la transposition, dans notre droit national, de la directive européenne sur le temps de travail du personnel roulant.

L'UFT, représentée par son président Pierre-Yves Comès, a donc participé à toutes les réunions de travail où notre Chambre Syndicale était représentée par Jean-Noël Canioni.

Côté patronat, l'enjeu de la transposition est clair car il doit améliorer la souplesse et la productivité des entreprises dans le cadre d'un scénario gagnant / gagnant : travailler plus pour gagner plus...

Concrètement, le décompte du temps de travail sur une période de 3, voire 4 mois retarderait le déclenchement des repos compensateurs et permettrait de les remplacer par des heures travaillées, rémunérées en heures supplémentaires.

Du côté des syndicats, le discours est diamétralement opposé car la transposition ne saurait selon eux remettre en cause les avantages acquis.

Georges Dobias a donc eu à arbitrer un dialogue de sourds où très vite les syndicats ont quitté la table de concertation.

Le rapport qui aurait dû être remis le 15 juin l'a été courant juillet, et on est entré dans la phase de l'arbitrage interministériel dans la perspective d'une transposition par voie d'ordonnance à l'horizon début 2005.

Le choix des orientations qui seront retenues par le gouvernement en septembre reste très conditionné par l'issue des négociations sur l'augmentation des rémunérations conventionnelles.
La marge de manœuvre est néanmoins très faible car il s'agit d'enrayer les risques sociaux à la rentrée tout en évitant de prolonger l'agonie du transport routier français dont le rapport Hillemeyer a clairement identifié les causes.

JNC

Social Pratique

La Cour de cassation a publié son rapport annuel, où il apparaît que la Chambre sociale a géré un important contentieux, représentant un tiers des affaires. L'essentiel du contentieux concerne les licenciements disciplinaires, économiques, l'état de santé des salariés et l'application du droit du travail.

Temps de trajet et temps de travail

Dans nos colonnes, nous avons déjà commenté la jurisprudence en matière de temps de trajet, à la lumière des négociations en cours. Le 5 mai 2004, la Cour de cassation apporte une précision intéressante sur la notion de "temps de trajet habituel"
Elle requalifie en temps de travail effectif les trajets hors temps de travail d'un salarié d'un cabinet comptable qui devait se rendre régulièrement à Lille ou Marseille. Cette requalification a des conséquences importantes pour l'entreprise, ces temps dépassant le temps "normal" de trajet entre le domicile et le "lieu de travail habituel".
La prudence s'impose si une entreprise souhaite isoler du temps de travail des temps de trajet en prenant en compte notamment la notion de lieu de travail "habituel" (est-ce l'entreprise, chez le client ?) et quelle est la durée "normale" de trajet. Si la prise de service doit avoir lieu à l'autre bout de la France, il conviendra de vérifier si le salarié dispose d'un lieu de repos pendant le trajet (une couchette, un wagon restaurant...).

Contrat à durée déterminée : attention à bien le rédiger !

Une entreprise nous a adressé une décision du Conseil des prud'hommes qui l'a condamnée à verser une prime de précarité de fin de CDD de 10% à un saisonnier au motif qu'il avait été embauché pour un contrat saisonnier de juin à septembre "en remplacement de personnel".

Moralité, veillez à ne pas juxtaposer plusieurs motifs de CDD, le contrat saisonnier se suffisant en soi. Mentionner le remplacement de salarié conduit à requalifier le contrat en un CDD classique et donc à l'assujettir à la prime de fin de contrat.

Licenciement : quand convoquer à l'entretien préalable ?

Dans un arrêt du 7 avril 2004, la Cour admet que l'employeur puisse convoquer un salarié en dehors de son temps de travail, dès lors que le temps d'entretien lui est rémunéré.
Si le lieu de l'entretien est "normalement" l'entreprise, il peut le cas échéant être fixé ailleurs, dès lors que le choix du lieu n'est pas de nature à pénaliser le salarié dans sa défense.

Aussi, par prudence, l'entretien aura lieu sur le lieu de travail et pendant les heures "ouvrables". Cela n'est pas toujours possible, par exemple pour un salarié malade en procédure de licenciement, et dans ce cas, on optera pour un entretien pendant les heures de sortie autorisées par la Sécurité sociale.

Dernière minute !

Salaires 2004 : +3%

Les négociateurs patronaux arrivent à l'Arche de la Défense

Un accord salarial a été signé le 21 juillet 2004 prévoyant une revalorisation des barèmes conventionnels déménagement de 3% par rapport aux barèmes de 2003, en deux étapes : 2,5% applicables dès le 1er août 2004, suivi de 0,5% supplémentaire à effet au 1er octobre 2004.

Cet accord permet de poursuivre la revalorisation professionnelle des métiers de déménagement en proposant des salaires au dessus du niveau du SMIC (qui a connu une hausse significative au 1er juillet). Par ailleurs, les discussions reprendront à l'automne pour la négociation du deuxième volet de cette revalorisation (accord sur les contrats journaliers).

La signature de l'accord en Commission paritaire.

Halte aux arrêts maladie abusifs !

Le ministre de la santé a annoncé un renforcement des contrôles des arrêts maladies, qui ont augmenté de 6,5% cette année.
Actuellement les arrêts maladie de courte durée ne représentent que 0,5% des contrôles de la Sécurité Sociale alors qu'ils coûtent à la collectivité la bagatelle de 5,3 Milliards d'euros ! La mesure vise ainsi à économiser près d'un Milliard d'euros.
Il est utile de rappeler que dans le cadre de la contre visite médicale, la Chambre Syndicale a signé une convention avec Securex permettant aux entreprises ayant des doutes sur le bien fondé d'un arrêt, de diligenter un contrôle sous 48 heures.
Plus d'infos sur **www.securex.be**

Rupture de période d'essai : pas de motifs à invoquer

L'employeur n'a pas à préciser ses motifs lorsqu'il met fin à une période d'essai. S'il le fait en invoquant des fautes professionnelles, il doit alors respecter la procédure disciplinaire (convocation, entretien, etc..), dont l'absence génère un préjudice. C'est cette décision surprenante de la Cour de cassation du 10 mars 2004 qui doit conduire paradoxalement l'entreprise à ne pas avancer de griefs à l'appui de la rupture du contrat pendant l'essai.

Licenciement abusif pour non déclaration à la CNIL

Dans une décision pour le moins surprenante du 6 avril 2004, la Cour de cassation a déclaré sans cause réelle et sérieuse un licenciement basé sur le refus d'un salarié d'utiliser son badge d'entrée et sortie de l'entreprise ! On aurait pu penser à un problème d'insubordination, mais l'entreprise ayant mis en place une gestion informatisée des décomptes de temps, la défense s'est placée sur le terrain de la Loi Informatique et Libertés. Or le système d'identification par badge constituant un traitement automatisé d'informations nominatives, il aurait dû faire l'objet d'une déclaration préalable à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) pour être imposé au salarié.

On s'interroge sur ce jugement, qui, par prudence, devrait conduire toute entreprise ayant mis en place un système interne de badgeage, à en faire une déclaration à la CNIL.
Prévu d'entrer en application en août 2004 et reporté à août 2005, le futur chronotachygraphe électronique supposera lui aussi un suivi informatique de données relatives aux salariés, conducteurs. Il devrait logiquement donc entrainer une déclaration à la CNIL, du moins si l'on souhaite pouvoir sanctionner un salarié pour défaut d'utilisation du dispositif de contrôle !
Rassurons nous, le bon vieux "chrono actuel" ne paraît pas suffisamment automatisé pour nécessiter une telle déclaration...

Prévention des risques professionnels

Le Conseil de la prévention des risques professionnels a dressé le bilan des conditions de travail de l'année 2003. Le nombre de décès au travail diminue mais le nombre d'accidents et de maladies professionnelles demeure à un niveau préoccupant. Les accidents avec arrêts, et les accidents graves augmentent en 2002 respectivement de 3% et 9% par rapport à 2001.
L'inspection du travail a trois actions prioritaires pour 2004 : accompagner les PME dans l'évaluation des risques professionnels, maîtriser les risques attachés à la sous-traitance, et réduire l'insécurité liée aux accidents routiers du travail.
Sur ce sujet, l'expérience de Renault lancée en 2000 est intéressante. En trois ans, l'entreprise a formé plusieurs milliers de salariés à la conduite préventive sur circuit, parvenant à diminuer de plus de 25% le nombre d'accidents de trajet et de 35% le nombre de jours d'arrêts consécutifs à ces accidents.

YV

La Chambre Syndicale occupe le terrain médiatique

Radios Télé

RMC le 22 juillet

Pierre-Yves Comès est intervenu en direct sur RMC Info dans l'émission quotidienne de Christian Spitz, consacrée le 22 juillet 2004 au déménagement.
L'émission s'est particulièrement bien passée et a été très suivie (nombreux appels au N° Vert). L'interview de Pierre-Yves Comès a duré près de 10 minutes, et cet entretien détaillé lui a permis de valoriser de façon dynamique et efficace la profession et l'action de sa Chambre Syndicale.

France 3 le 13 mai

Lors des actualités régionales de France 3 Poitou Charentes du 13 mai, Lyliane Gibouin était interviewée pour présenter l'initiative locale entreprise par la Chambre Syndicale en partenariat avec l'ANPE, l'AFPA et l'AFT pour la formation de demandeurs d'emploi au métier de déménagement. Cette initiative pour l'emploi s'inscrit en effet pleinement dans les priorités de la région comme au plan national.

Radio RCF le 13 mai

Sur Radio RCF, Vincent Belotti pour son émission du 13 mai *"A votre service : Préparer son déménagement"* avait demandé à Jean-François Maître et Paul Monet pour les professionnels et Lucie Durand pour l'Afnor, de répondre aux questions pratiques posées par l'organisation d'un déménagement.

France Culture, le 7 juillet

"Quand les français déménagent", tel était le thème du débat de l'émission de France Culture diffusé à une heure de grande écoute, et qui faisait intervenir un sociologue, un universitaire récemment déménagé... et un déménageur de chez Bailly, M. Guillebaut. Un sujet décidément très en vogue cet été !

Presse écrite

Pas un article de presse consacré au déménagement qui ne sorte sans citer la Chambre Syndicale, son Numéro Vert ou son site Internet !

A noter par exemple les articles récents parus dans : *Le Parisien (28 juin 2004), Var Matin (25 mai 2004), Le Progrès de Lyon (21 juillet 2004), De Particulier à Particulier le guide adresses (parutions chaque semaine), Immo neuf (parutions chaque mois), Faire construire sa maison (dossier mars 2004 + parutions chaque mois), S'installer (mai 2004), Dossier familial (mai 2004), Télé Poche (17 mai 2004), TV Envie (26 juin 2004), Modes et Travaux (juin 2004), Marie France (août 2004), Nous deux (6/12 juillet 2004), Pratique magazine (mars/avril/mai 2004), Défis (juillet août 2004), Maman ! (avril 2004) Miss Ebene (juin 2004), Bilto (5 juillet 2004, Force Ouvrière en ligne (13 mars 2004), terra Economica (15 juillet 2004)... Et sur l'AFDE : Entreprendre (juin 2004), Arseg Infos (avril 2004).*

LC

Pour ses assurés, la MAIF a élaboré un guide de conseils pratiques de 4 pages intitulé "Déménager sans stresser" et a fait appel à la Chambre Syndicale pour sa rédaction.

Le Chiffre du Mois :

991 adhérents à Montreuil

au 01/07/2004
866 adhérents Chambre Syndicale
125 adhérents ITD
soit **991** entreprises de déménagement bénéficiant des services du Secrétariat de Montreuil (5 permanents).

Les entreprises membres de la Chambre Syndicale se répartissent comme suit :
Principaux et succursales Métropole : 674
Bureaux de vente : 136
DOM TOM & Etranger : 56

Répertoire

Nouveaux adhérents
(Stagiaires)

Transéclair
8, rue Albert Einstein
66330 Cabestany
Dirigeant : M. Frédéric Pascal
Tél. : 04.68.67.11.17
Fax : 04.68.66.57.24
Email : transeclair@wanadoo.fr
Web : www.transeclair.com

I Tech Transferts
ZA - 30 à 42 rue de la Passerelle
93160 Noisy Le Grand
Dirigeant : M. Pierre-Antoine Thieulin
Tél. : 01.43.03.11.12
Fax : 01.43.03.12.13
Email : contact@i-2t.com
Web : www.i-2t.com

Accordem Transports Peru
67 avenue de Verdun - 77470 Trilport
Dirigeant : M. Didier Peru
Tél. : 01.64.33.48.30
Fax : 01.64.33.76.65
Email : accordem@wanadoo.fr

Déménagements Services
13, rue des Ateliers - 91350 Grigny
Dirigeant : Melle Leslie Picard
Tél. : 01.69.44.46.17
Fax : 01.69.06.91.65
Email : demservices@nerim.net

Adhérents confirmés

Transferts et déménagements 78
(régularisation) à Viroflay (78)
Dirigeant : M. Jean-Pierre Caron
Tél : 01.30.24.32.31
Email :
demenageurbretonviroflay@wanadoo.fr

MSW Sarl *(titularisation)*
à Burnhaupt le Pont (68)
Tél. : 03.89.48.94.02
Fax : 03.89.62.74.60
Email : msw.base@tv-com.tv

Dantan transports père et fils
(titularisation)
à Saint George sur Eure (28)
Tél : 02.37.26.77.26
Fax : 02.37.26.75.43
Email : france-yvelines.courses@wanadoo.fr

Radiations

- Demex Joncqueur à Plouedern (29)
- ATDM à Plaisir (78)
- France Berry à Deols (36)
- Alésienne déménagements à Saint Christol les Alès et à Bagnols sur Cèze (30)
- Déménagements E. Letendre à Asnières sur Seine (92)

1

2

3

4

5

6

Avenir Expat

La 16ème édition européenne du salon de la mobilité internationale Avenir Expat s'est tenue à La Défense les 11, 12 et 13 mai 2004. Placée sous le thème de l'optimisation de la gestion des collaborateurs internationaux, de la maîtrise et de l'anticipation des risques qu'ils encourent, la manifestation a rassemblé quelques 300 exposants et a donné lieu à la tenue de conférences où les intervenants ont présenté leur savoir-faire aux visiteurs.

Plusieurs majors du déménagement international exposaient à ce salon : ABC Ricard Worldwide Moving (1), le groupe AGS (2), Allied Arthur Pierre, Biard (3), Crown Relocations (4), Grospiron International (5) et Team Relocations (anciennement Desbordes International) (6).

Côté séances de travail, deux ateliers furent consacrés au déménagement et à la relocation ; le premier concernait la préparation du départ de l'expatrié où le groupe AGS est intervenu, l'autre consacré à l'évaluation de la structure des prix et la validation des devis de déménagement international fut animé par Allied Arthur Pierre. La fréquentation de cette manifestation par les prescripteurs pendant ces trois journées et les contacts qui ont pu être noués laissent espérer que les professionnels du déménagement présents tireront pleinement partie de la reprise de la mobilité internationale qui, reconnaissons le, tarde à se manifester.

JNC

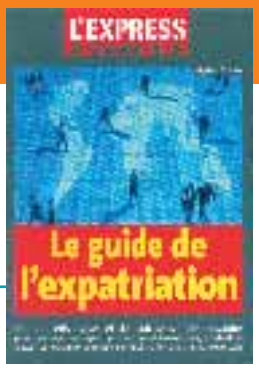

Guide de l'expatriation

Sous la signature de Myriam Greuter, le ***Guide de l'expatriation*** est paru aux Editions L'Express fin 2003.

Essentiellement pratique, ce guide fourmille de conseils avisés et d'adresses indispensables pour préparer un départ professionnel et réussir une intégration à l'étranger.
Le déménagement international y figure en bonne place avec un ensemble de critères de sélection des vrais professionnels ; de par leur appartenance à l'AFDI / FIDI ou par une certification ISO.
Les dix règles d'or pour éviter de désagréables sueurs froides lors du déménagement constituent également de précieux éléments d'information pour les futurs expatriés.
Pour vous procurer ce guide, voire l'offrir à un futur client, adressez-vous aux revendeurs habituels (fnac, amazon,...).

SITL

Du 9 au 12 mars 2004, s'est tenue à Villepinte la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique. La manifestation a accueilli plus de 23 000 visiteurs professionnels du transport, parmi lesquels, pour notre Chambre Syndicale, Fabien Limoges et Yann Viguié, présents notamment sur le stand de l'OPCA Transport qui a exposé ses services lors d'une conférence de presse.
Dans ce salon placé sous le signe des enjeux européens et des nouvelles technologies, les professionnels du déménagement peuvent trouver de très nombreux exposants proposant tous les outils nécessaires à l'informatique embarquée, tous les constructeurs de véhicules poids lourds, les principaux opérateurs de transport combiné, ainsi que les organismes de formation professionnelle (notamment l'AFT IFTIM) et le ministère des transports avec un stand imposant.
Le jeudi soir, notre Chambre Syndicale a participé à la soirée TLF qui clôture traditionnellement cette manifestation. En 2005 elle se tiendra du 22 au 24 mars, cette fois à la Porte de Versailles.

YV

Succès pour la journée marchés publics

Me François Oillic.

Organisée par l'AFDE sous l'égide de son vice-président François Verger une journée d'information a été consacrée aux marchés publics le 26 mai en présence d'une trentaine de professionnels.

La réforme du Code des marchés publics intervenue en janvier 2004 intéresse, en effet, particulièrement les déménageurs d'entreprises. L'animateur, Maître François Oillic, avocat au barreau de Nantes, a analysé très dans le détail les principales modifications apportées à une réglementation jugée tatillonne et procédurale et qui, bien souvent, dissuade l'entreprise à concourir à l'appel d'offres.

La réforme articulée autour de quatre idées force - efficacité, simplicité, responsabilité et transparence - vise en effet à libéraliser la procédure de passation tout en l'adaptant aux nouveaux seuils européens (230.000 € actuellement pour le déménagement qui est une prestation de service).

Maître Oillic a particulièrement insisté sur le respect de la procédure de passation et sur la production des pièces relatives à l'examen des candidatures.

En cas d'anomalie qui viendrait contredire la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement ou la transparence des procédures, l'arme la plus efficace est le référé précontractuel devant le juge administratif qui permet de retarder la signature du marché.

Laurent Lévy, président de l'AFDE, et François Verger, tous deux rompus aux procédures d'appel d'offres, ont insisté sur la nécessité d'être particulièrement vigilant quant à la signature de l'acte d'engagement qui liera définitivement l'entreprise car en cas d'erreur, seul le juge pourra prononcer l'annulation du contrat.

Avec la décentralisation et la grande autonomie qui est désormais laissée aux collectivités locales en matière contractuelle, la profession s'est émue du rôle de plus en plus important joué par l'Union des Groupements d'Achats Publics.

En pratique l'UGAP n'hésite pas à solliciter l'adhésion des collectivités locales afin de les dispenser de recourir à l'appel d'offres.

Dans le déménagement cet organisme apparaît ainsi comme un nouvel écran qui fait jouer la concurrence de façon exacerbée en ne retenant que très peu d'opérateurs, ce qui a pour effet de verrouiller totalement le marché.

Malgré ce type de handicap, la réforme du Code des marchés publics va néanmoins changer la donne et permettre aux entreprises d'accéder plus facilement aux appels d'offres dont la progression est constante.

Si la procédure est plus souple, elle nécessite cependant une organisation spécifique de l'entreprise notamment au plan administratif tant pour la veille permanente que pour la constitution des dossiers.

Rigueur et vigilance resteront les mots clés qui ont illustré les propos de cette journée dédiée aux aspects souvent méconnus de la commande publique.

JNC

Arseg Info :
large dossier consacré au déménagement d'entreprises

C'est un dossier complet de **16 pages** que le magazine *Arseg Info* a récemment consacré à la conduite - … et la réussite ! - d'un déménagement d'entreprise *(N°136 d'Avril 2004, pages 20-50)*. Cet article destiné aux responsables de services généraux était l'occasion pour les représentants de l'AFDE, Laurent Levy *(Bedel GTSA)*, François Verger *(Avizo)* et Marie-Christine Bouvier *(Partner)* de valoriser l'Association et le **professionnalisme** de ses membres. Insistant sur les aspects du management humain, en passant par les ficelles d'un transfert réussi, sans oublier l'indispensable qualité du service, ce reportage solidement documenté est particulièrement intéressant.

N'hésitez donc pas à en demander une copie pour information au Secrétariat de Montreuil !

Dantan déménage l'équipe de France !

Le déménagement accompagne la mobilité les français, des plus anonymes aux plus médiatiques…
Pour **l'Euro 2004**, c'est l'équipe des Bleus qui a dû déménager au Portugal.

Qui pourrait penser qu'un championnat de football suppose une telle logistique ?
Lorsque l'équipe nationale se rend à l'Hotel Cidnay de Santo Tirso, son lieu d'hébergement près de Porto, ce ne sont pas moins de **6 tonnes de matériel** qu'il faut acheminer : 400 kilos de matériel informatique et vidéo, appareils médicaux et d'entraînement, 25 jeux de maillots (3 par match), tenues officielles et sacs de sport, ballons, alimentation spécifique…

Jusqu'à présent le transport du matériel des Bleus était managé en direct par la Fédération Française de Football qui louait des camions à cet effet, mais cette année, le surintendant Henri Emile a choisi de faire confiance à un déménageur passionné de football : Philippe Dantan notre confrère de Saint-Georges-Sur-Eure (28).
Authentique fan tricolore, Philippe Dantan suit en effet son équipe préférée depuis plus de 15 ans partout dans le monde : tous les pays européens bien sûr mais aussi la Corée, l'Afrique du Sud… Au fil des ans, il a sympathisé avec les joueurs et l'équipe technique et c'est avec plaisir et fierté qu'il les a accompagnés avec ses deux chauffeurs, Benoît Hery et Yoann Lecorre, pour ce déménagement pas comme les autres.

Le déménagement de Zidane

Question opération de prestige, Philippe Dantan a déjà quelque l'expérience : lorsqu'il y a 3 ans Zinédine Zidane était transféré de la Juventus de Turin en Italie pour rejoindre le Real Madrid en Espagne, c'est son entreprise qui a assuré son déménagement, avec tout le professionnalisme dont elle est capable. Entre Turin et Madrid, Philippe Dantan a même conservé un temps le mobilier de la star mondiale (80 m^3 !) dans son garde-meubles à Chartres.
En guise de remerciements, "Zizou" acceptera de poser avec l'équipe de déménageurs pour une photo-souvenir : sacré souvenir pour les déménageurs qui n'oublieront pas de sitôt ce client exceptionnel !

LC

Les Anciens en sortie autrichienne

Pourquoi veut-on absolument, avec Strauss d'ailleurs, que le Danube soit bleu, puisqu'il prend sa source en Forêt Noire et se jette dans la Mer Noire, la pollution faisant le reste ?
Du 13 au 17 Mai, l'Amicale a effectué son premier déplacement annuel à Vienne en Autriche. Nous sommes partis accompagnés des vœux du nouveau président de la Chambre Syndicale et de son épouse, Pierre-Yves et Marie-France Comès, qui nous ont promis d'être des nôtres en septembre 2004.
Le père fondateur de l'Amicale des Anciens, Didier Chevrier, notre trésorier André Ledemé, le secrétaire Jacques Starké, Patrick et Catherine Cardosi ainsi que Hubert et Martine Prudent, étaient du voyage.

Au total, nous étions une trentaine pour ce voyage au cœur de l'Europe Centrale dont l'ensemble des participants a loué la parfaite organisation. Côté météo, soleil, vent, pluie, fraîcheur… mais entre les anciens l'amitié est toujours au beau fixe…

Vienne intemporelle

A Vienne, la visite fort bien guidée par une experte en culture autrichienne nous a permis de découvrir les trésors de la ville : la Chapelle des Capucins, la Cathédrale Saint-Etienne, la Hofburg, l'Ecole Espagnole de Cavalerie, Schonbrun, le Belvédère, la forêt viennoise, Mayerling, la guinguette de Grindzing.
Nous nous sommes également éloignés jusqu'à l'abbaye de Melk célèbre pour sa fameuse bibliothèque et son éblouissante Eglise, avant d'entamer la descente du Danube en bateau sur une trentaine de kilomètres jusqu'à Krems, pour déguster quelques crus de vin autrichien.
Bref un périple réussi dans un pays qui a su allier tradition et modernité.

Prochaine sortie : cap sur la Normandie !

La prochaine sortie est déjà fixée au mois de septembre 2004, en Normandie.
L'Amicale est ouverte à tous les professionnels retraités membres de la Chambre syndicale et leurs amis. Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous appeler au 06 16 60 45 44.
A bientôt !

Bernard Desponds, président de l'Amicale

Repères

Indices

Taux d'intérêt légal

➜ Le taux d'intérêt légal a été fixé par décret du 13 février 2004 à **2,27 % pour 2004** (contre 3,29% en 2003).
Pénalités à appliquer en cas de retard de paiement : 1,5 x 2,27 = 3,4% au minimum pour 2004.

Indicateurs Insee

➜ Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998) en juin 2004 : **110,6 (+ 2,4% en 1 an)**

➜ Indice du coût de la construction (base 100 4ème trimestre 1953) 1er trimestre 2004 : **1225 (+3,3% sur 1 an)**

SMIC & Plafond SS

➜ A compter du 1er juillet 2004, le taux horaire du SMIC est majoré de 5,8% : il est fixé à **7,61 €** (49,92 F). A titre indicatif pour 169 h, le SMIC mensuel s'élève à **1 286,09 €** (8436,20 F)

➜ Depuis le 1er janvier 2004, le plafond mensuel de la Sécurité Sociale est fixé à **2 476 €** (16 215 F) par mois.

Indice garde-meubles

➜ Pour l'indexation des valeurs déclarées en garde-meubles, l'indice à prendre en considération pour les contrats conclus ou à conclure en **juillet, août, septembre 2004** est l'indice des prix à la consommation au **1er avril 2004** soit **110,2**.

Annonces

N°552
A vendre entreprise de déménagements et garde meubles à Lyon. Camions et matériels en bon état, petit monte-meubles électrique. Prix 600 000 euros négociable. Contacter M.Maiche au 06 08 05 32 55 ou par email contact@lugnier.fr

N°553
Demeco vend caisses mobiles 33 m3, 20 pieds, équipées capiton, intérieur propre. Prix : 4500 euros HT
Contact : David Mahot au 01 43 65 29 84.

N°554
Cause départ en retraite, vends entreprise de déménagement et garde-meubles ultra-moderne. Est de la France - Frontière Suisse. CA 810 000 euros. Très bonne notoriété, excellente clientèle. Ecrire à la Chambre Syndicale qui transmettra.

N°555
A vendre : 3 semis remorque caisse amovible (chassis+fourgon) Rail / Route. Juin 2002, kilométrages : 42 000, 59 000 et 63 000 km. Chassis de marque General Trailers. Caisse de marque Labbé (agrément SNCF). Dimensions 13,44 m x 2,47 m x H 2,55 m. Prix 11700 euros.
Recherche : Nous sommes acheteurs de tous tracteurs Routiers Porteurs Semi-Utilitaires en état ou accidentés.
Contact : Benoit Lejeune
tel 02 35 02 02 04 / 06 12 23

Carnet

Nomination - Distinction

➜ Lors de la dernière assemblée régionale du groupement qui s'est tenue le 15 avril 2004 à Maslives, notre estimé confrère **René Courant** a été élu **président de région Centre**. Il a rendu hommage à son prédécesseur François Tessiot, qui présidait aux destinées régionales depuis de nombreuses années.

➜ Toutes nos félicitations à **Claude Perrier** qui a reçu la Médaille du Travail en récompense de 36 ans de bons et loyaux services au sein de l'entreprise Dardinier à Aubière (63) ! Au cours de la petite cérémonie organisée en son honneur par l'entreprise, il a évoqué ce qu'il n'hésite pas à appeler son "fabuleux métier" avec beaucoup de chaleur et d'enthousiasme.

Claude Perrier, son épouse et Gérard Dardinier.

Naissance et Mariage

➜ Céline Gibergues et Thierry Marignan sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite princesse Iléana, née le 4 mai 2004.

➜ M et Mme Jean Pierre Starké ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Caroline Starké avec Alain-Federico Tomatis, célébré le 26 juin 2004 en l'église Saint Sauveur des petits Andelys (Eure).

La Chambre Syndicale adresse ses félicitations aux heureux parents et tous ses voeux de bonheur aux jeunes mariés !

Décès

➜ M. et Mme Maurice Degrigny ont la douleur de vous faire part du décès de leur mère **Mme Juliette Champion née Verment** survenu le 13 mais 2004 à l'âge de 95 ans.

➜ Mme Liliane Fret (Voyages Delisle à Dreux), organisatrice des voyages de la Chambre Syndicale, a la tristesse de vous faire part du brusque décès de son époux **Jean-Claude Fret** survenu fin avril 2004.

La Chambre syndicale du Déménagement adresse ses condoléances les plus sincères à toutes les familles.

➜ **Jean Miotto nous a quitté**

Serge Fontaine, président du groupement Ile de France, et le Secrétariat général de Montreuil ont la tristesse de vous faire part du décès de Jean Miotto survenu le 3 mai 2004 à l'âge de 68 ans.
Jean Miotto était un confrère dynamique et chaleureux bien connu et estimé de la profession.
Nous présentons à son épouse Josiane, à ses enfants et en particulier à sa fille Frédérique, nos condoléances les plus sincères.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le 11 mai 2004 à Préchac dans sa contrée natale du Gers.